PROCÈS DE SAINTE JEHANNE — A propos de Sainte Marguerite

1.— Principes

a. La signification et la portée [= rapport avec la réalité] d'un document, se prennent d'abord du sens littéral. Si ce sens n'est pas assez clair ou assez précis, il faut interpréter ledit document.

b. L'interprétation d'un document doit être faite en fonction de la situation qui est décrite dans ce document : en particulier, la psychologie des personnes qui interviennent, leur "univers mental".

2.— Le sens littéral. "Ipsa non est de latere Anglicorum".

La question concerne le sens de "latus - lateris" : a) de la région [des Anglais] ; b) du parti [des Anglais] ?

Les dictionnaires latins approfondis montrent qu'il faut retenir b. — Le français peut introduire une équivoque : "du côté de", peut signifier "aux environs de" ; la proximité, consignifiée par "côté", étant interprétée selon le lieu et non selon la personne. En latin, le sens figuré de "latus" concerne une proximité personnelle.

Cette observation liminaire se trouve d'ailleurs corroborée par ce qui suit.

3.— L'interprétation.

a. Une donnée sur laquelle J [= sainte Jehanne] et ses juges sont implicitement d'accord.

1. Les messagers invisibles s'expriment évidemment de façon à être compris. Il n'est certes pas contradictoire que J ait reçu la connaissance infuse d'un verbe angélique [c'eût été un *transcendant* miracle !], ou du grec, ou de l'anglais. Mais il est beaucoup plus simple, et donc pratiquement vrai, que les messagers ont employé la langue que parlait J [c'est ce que fait la Très Saint Vierge à Lourdes]... à moins qu'une locution *purement intelligible* n'ait été produite *par Dieu immédiatement,* concomitamment à la visite des messagers célestes ? Quoi qu'il en soit :

2. **Il est certain que Sainte Marguerite n'a pas parlé à J en anglais.**

3. Et il est également certain que **les juges de J le savaient aussi bien que J elle-même !**

b. La véritable portée du dialogue, *"ex parte objecti"*.

1. L'objet du dialogue, eu égard aux paroles prononcées, est : "quelle est la langue dont usa sainte Marguerite ? [q1]" Et même, d'une manière plus précise : "cette langue fut-elle l'anglais ?" [q2]

2. Or la question [q2] était, *in se, vaine*, attendu que J et ses juges étaient d'accord sur la réponse négative. Ce qui inspirait et justifiait le dialogue, ce n'était donc pas la question q2 "in se" ; c'était de tendre un piège à J. Cela, pensera-t-on, est évident. Certes, mais il faut le souligner, car c'est fort important pour l'interprétation.

3. Les juges visent à créer pour J, la même situation que les Pharisiens pour Jésus : "Est-il permis de payer le tribut à César ?" (Marc XII.14). Jésus ne répond pas, directement, à une question dont la réponse est connue, connue même par les Pharisiens. Jésus survole la question, en affirmant un principe dont la transcendante Sagesse confond la mesquinerie [et *ipso facto* la malice] des Pharisiens. C'est très exactement ce que fait J. L'objet du dialogue n'est plus la question que celui-ci signifiait ; la portée du dialogue, c'est la Sagesse qui commande la résolution de cette question.

c. La portée du dialogue *"exparte subjecti"*, id est : **"ex parte Sanctæ Johannæ".**

1. Qu'est-ce que J a entendu signifier ?

Telle est la question, attendu que : 1) elle a intentionnellement survolé l'impertinente question q2, en insinuant la réponse négative qui était évidente pour tous ; 2) elle n'a pas même effleuré la question q1.

2. Eclairons J, par Jésus Lui-Même.

Ce qu'Il voulait signifier, en répondant aux Pharisiens, Il l'a dit : "Rendez à César ce qui est à César ; A DIEU CE QUI EST A DIEU" (Marc XII.17). Le sens est le suivant. "Qu'il faille payer le tribut à César, vous le savez comme moi ; mais, D'ABORD, rendez à Dieu ce qui est à Dieu". Jésus, le Témoin (Apoc.I.5), suscite divinement et saisit humainement toute occasion pour annoncer, proclamer, prêcher Celui dont Il est le Témoin. Le témoin porte, immanent et opérant en soi-même, l'univers dont, par le fait même, il manifeste et affirme la présence, en posant quelque acte que ce soit, particulièrement les mieux conscients. La force, et *in extremis* la SEULE force, du témoin, consiste à *ne pas déserter un seul instant l'univers transcendant dont il se trouve constitué l'humble instrument. Ainsi fit Jésus, affirmant être le Fils de Dieu devant le Sanhédrin (Marc XV.62).*

3. Ainsi fit J, proclamant devant ses juges le mystère de ses voix. Forte d'être vierge et de vouloir n'être que témoin, elle ne s'avilit pas au niveau du piège qu'on lui tend. Elle répond spontanément, entée dans son univers inexpugnablement. D'une part, "Messire Dieu premier servi" ["Rendez à Dieu ce qui est à Dieu" (Marc XV.17), et le Roi "Lieutenant de Dieu" : voilà l'objet du témoignage ; d'autre part, ceux, qui ils soient, auprès de qui il faut témoigner, en l'occurence les juges et tout ce qu'ils peuvent évoquer, le "parti anglais" en particulier. Tel est TOUT l'univers de J.

4. J est induite, par "l'Esprit qui va parler en elle" (Matt.X.20), à demeurer dans cet univers, à n'en point sortir et à s'y blottir ; surtout en ces instants où, frêle et désarçonnée, elle est confrontée avec des casuistes invétérés qui visent sataniquement à la faire apostasier.

C'est donc dans la Paix vierge de toute préoccupation ["Ne vous préoccupez pas de ce que vous aurez à dire" (Marc XIII.11)], que, tout spontanément en se référant à son propre univers, J "laisse parler en elle l'Esprit du son Père" (Marc XIII.11 ; Matt.X.20). "Interrogata si ille vox, videlicet Sancta Margarita, loquatur Anglicum ? Respondit :" [Interrogée si ladite voix, savoir Sainte Marguerite, parlait "anglais", J répondit :]

5. J a assez de bon sens et de présence d'esprit [Le Saint Esprit, qui parle par J, a fortiori !], pour juger, avant de répondre, que l'hypothèse, à elle proposée sous forme d'interrogation, n'est pas une extravagante absurdité, et mérite par conséquent d'être prise en considération.

Telle est la première partie, tacite, de la réponse divinement sage, de toute réponse divinement sage. Le FAIT de répondre, à lui seul, *ex se*, est déjà signifiant, eu égard au contenu de la réponse.

6. Et voici. "Ce qui est donné à J en cette heure-là, elle doit le dire et elle le dit ; car ce n'est pas J qui parle, mais l'Esprit Saint" (Marc XIII.11)

"Quomodo loqueretur Anglicum ? Ipsa non est de latere Anglicorum" ["Comment se pourrait-il qu'elle eût parlé en anglais ? attendu qu'elle-même n'est pas avec les Anglais"]. Derechef, un regard furtif mais éclairant vers Jésus. "Ce qui est de César, porte l'effigie de César ; ce qui est de Dieu doit être rendu à Dieu, et ne porte donc pas l'effigie de César". Dans l'univers de J, qui est avec les Anglais peut parler en anglais. Qui opère "en Nom Dieu", et donc, *en l'occurence", n'est pas avec les Anglais, celui-là n'a certes pas à parler en anglais. C'est, ici et là, en vertu de la même simplicité, la même transpénétrante Vérité.*

7. Les juges de J savent bien que Sainte Marguerite n'a pas parlé en anglais. Tout comme les Pharisiens savaient devoir [pratiquement] payer le tribut à César [b.1,2].

Mais la question que les contingences terrestres conduisent à expliciter, en réalité, est survolée. C'est par la Sagesse que Jésus confond les Pharisiens : hypocrites, ne posez pas une question à laquelle vous savez comment il faut répondre : occupez-vous plutôt de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et de Me reconnaître Moi-Même comme étant l'Envoyé de Dieu (Jean X.38 ; XIV.11). C'est par la MÊME sagesse que J triomphe de ses juges : hypocrites, vous savez bien que Sainte Marguerite n'a pas usé de l'anglais ; mais reconnaissez donc la vérité : elle m'a parlé "en Nom Dieu".

d. La portée du dialogue "*ex parte subjecti*", id est : "**ex parte nostri**".

1. La portée du dialogue est différente, pour J d'une part, pour qui n'est pas J d'autre part.

Truisme ? Certes. Qu'il est cependant utile de rappeler, car on risque en fait de l'oublier. J, répondant à ses juges, est divinement fixée dans son univers, nid d'aigle ou l'Esprit la garde en sécurité. Quant à nous, ce que nous croyons pouvoir reconstituer de l'univers qui est propre à J, nous le comparons ou même le référons à d'autres univers mentaux, en particulier le nôtre. De là, des questions que J, peut-être n'a pas même effleurées, mais auxquelles, instrument providentiel, J apporte sans l'avoir voulu une réponse inespérée.

C'est l'une des questions qui se trouve être, en fait, l'occasion des présentes réflexions. Cette question, la voici. Sainte Marguerite est l'une des voix que J entendit. Qui était cette Sainte Marguerite ? Fut-ce la martyre d'Antioche ? Fut-ce la reine d'Ecosse ? Ou bien les deux ? Ou bien d'autres Saintes Marguerites ?

2. La question, pour J elle-même.

Ladite question, ainsi envisagée, c'est-à-dire pour J elle-même, doit derechef être distinguée.

— Pour J, aux moments ou J perçoit la voix qu'elle sait être celle de Sainte Marguerite.

L'état de passivité-acte, dans lequel se trouve le sujet favorisé d'une telle locution, exclut absolument toute question procédant de la réflexion abstraite. J, percevant telle "voix", peut demander : "qui êtes-vous", si la "voix" ne le révélait pas. Mais J ne pouvait que s'estimer satisfaite de la réponse donnée. J, si on ose dire, se trouvait suffisamment "occupée", "prise", par cette Sainte Marguerite qui lui parlait, pour ne pouvoir se demander si cette Marguerite qui était là, était celle-ci ou celle-là,... ou une autre. Et comme J n'a pas précisé qui était cette Sainte Marguerite, il est extrêmement probable et pratiquement certain que rien ne lui en a été *révélé*. Si J l'avait su par *révélation*, elle n'aurait pas pu ne pas le dire, par Amour pour la Vérité.

Par contre il fut éminemment concevable que J ait discerné quelle était l'identité de la Sainte Marguerite qui lui parlait, par des signes observables et appropriés.

— Pour J, en dehors des moments où J perçoit la voix de Sainte Marguerite.

J s'est-elle posée la question que nous, nous nous posons ? J'incline à penser que J ne s'est pas posé la question ; et que, *si* J s'est posé ladite question, elle a eu la patiente discrétion d'attendre le Ciel pour recevoir la réponse-surprise, et pour reconnaître una voce dans la Gloire, celle qui l'avait guidée et confortée in via.

Il est toutefois certain que les deux saintes étaient très connues en France à l'époque, leur dévotion très répandue, et que J et ses inquisiteurs connaissaient leurs vies.

3. La question pour nous.

Si la question est résolue, ce n'est pas, on vient de l'observer [2], parce que J y aurait, à notre intention, répondu ; mais parce que Dieu, parlant en J par l'ESPRIT SAINT [cf.c6], l'a ainsi voulu.

La réponse à la question [posée ci-dessus, en 1] est, quoique implicite, fort claire ; elle est, en substance, celle de M. de Saint Hilaire. Cette réponse est donnée, nous l'avons vu [c5], par le seul FAIT que J ait fait état de l'hypothèse à elle proposée. Cela requérait, eu égard au bon sens éminemment réaliste de J, la paysanne et la croyante, que ladite hypothèse présentât un minimum de plausibilité. Or une Reine d'Ecosse parlait en anglais ; une jeune fille d'Antioche, au troisième siècle ! NON.

M.L. GUÉRARD des LAURIERS o.p.